

LA PÉPINIÈRE & HÔTEL D'ENTREPRISES

NOTRE OFFRE IMMOBILIÈRE

Situés au cœur de l'AGROCAMPUS, la pépinière et hôtel d'entreprises constituent un outil particulièrement attractif pour les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises.

Pourquoi intégrer l'Agrocampus ?

- ◆ Vous êtes porteur de projet ?
- ◆ Vous avez créé votre activité depuis moins de 3 ans ?

L'AGROCAMPUS est un réel accélérateur de votre développement. Bénéficiez d'infrastructures modernes, d'un suivi privilégié et d'un accès à un réseau de partenaires financiers, institutionnels et techniques.

Bénéficiez de l'accompagnement de l'équipe du GIP

Afin de démarrer votre activité dans les meilleures conditions, notre équipe vous offre une multitude de services pour faciliter vos démarches :

- auprès des organismes et des institutions (formalités, aides, financements, ...),
- à l'amorçage de votre projet (suivi),
- sous la forme d'un mentorat via un réseau de chefs d'entreprises.

Disposez d'infrastructures adaptées

- 17 bureaux équipés de 22 m² (téléphone, réseau IT, WIFI)
- 8 ateliers de 50 m² comprenant un bureau attenant de 10m²
- Espace polyvalent de 150 m² Cet espace peut se scinder en 3 salles de réunion pour vos événements professionnels
- 1 espace de détente et de restauration

& de services mutualisés

- Espace reprographie
- Internet & téléphonie
- Protection du site & entretien
- Domiciliation de votre entreprise
- Courrier
- ...

TARIFS hébergements & services*

AGRO
Campus

	BUREAU 22 m ²	ATELIER 50 m ²	FORFAIT SERVICES
ANNÉE 1	190,96 € / mois soit 2 291,52 € / an	295,12 € / mois soit 3 541,44 € / an	
ANNÉE 2	204,60 € / mois soit 2 455,20 € / an	316,12 € / mois soit 3 793,44 € / an	BUREAU 150 € / mois
ANNÉE 3	218,24 € / mois soit 2 618,88 € / an	337,28 € / mois soit 4 047,36 € / an	~
ANNÉE 4	231,88 € / mois soit 2 782,56 € / an	358,36 € / mois soit 4 300,32 € / an	ATELIER 100 € / mois
ANNÉE 5	252,34 € / mois soit 3 028,08 € / an	389,98 € / mois soit 4 679,76 € / an	

*les prix sont indiqués hors taxes

Forfait services

Le contenu du forfait prend en charge :

- Accueil & services de *secrétariat*
- *Domiciliation légale* de l'entreprise
- Fibre
- Accès au *réseau téléphonique*
- Accès aux *salles de réunion* de la pépinière d'entreprises
- *Visio-conférence* et *service courrier*
- Accès à des *revues et publications professionnelles*
- *Entretien* des locaux *privatifs, communs* et des *espaces verts*
- *Signalétique individuelle* dans le bâtiment et présence sur le site internet de Agrolandes
- *Sécurisation* et contrôle d'accès des locaux
- *Parkings communs*

Comment intégrer la pépinière ?

La pépinière d'entreprises s'adresse aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la chimie verte mais également dans les domaines transversaux à ces thématiques.

- 1 Étude de votre dossier de candidature par le GIP Agrolandes
- 2 Soumission de votre dossier au comité d'agrément
- 3 Validation de votre candidature et intégration dans la pépinière d'entreprises.

Nous contacter

GIP AGROLANDES
DÉVELOPPEMENT

+33 (0)5 54 07 11 10
agrocampus@agrolandes.fr
www.agrolandes.fr



AGROLANDES
www.agrolandes.fr